



Communiqué

Relatif à l'application du contrôle des permis de conduire biométriques et cartes grises numériques

Dans le but de faciliter le retour des pèlerins du Hadj 2023 ainsi que des populations en déplacement à l'intérieur du pays pour raison de célébration de la fête de Tabaski, le Ministère des Transports en collaboration avec la police routière et la gendarmerie routière, reporte le contrôle systématique des véhicules automobiles et autres engins roulants jusqu'au lundi 31 juillet 2023 inclus.

Il est à préciser que ce report ne vaut pas suppression du contrôle systématique. Il permet simplement aux usagers de se mettre en règle auprès des opérateurs.

La Direction Nationale des Transports Terrestres, la police routière et la gendarmerie routière sont chargées chacune en ce qui la concerne, de veiller à l'application et au respect du présent communiqué.

Le Ministre des Transports sait compter sur la bonne compréhension et le civisme de chacun et de tous.

Conakry le 02 juillet 2023



LE MINISTRE
Félix LAMAH

